

La maison de disque

Le directeur du label dirige une marque de disques qui peut être indépendante ou appartenir à une maison de disques. C'est lui qui prend les décisions importantes comme de **signer un artiste** ou accompagner la carrière de celui-ci.

Le responsable juridique met au point les contrats liant artistes et label, le montant des **cachets** et des **royalties** ainsi que les accords avec les différents intervenants (producteur, musiciens, ...).

Le directeur artistique est chargé de découvrir les artistes que le **label** va **produire**. Il suit toutes les étapes de l'édition de l'album et prend les décisions importantes avec l'artiste : choix du studio, musiciens, chansons

Les équipes commerciales et marketing s'occupent du lancement de l'album et doivent convaincre les magasins de le mettre en vente. Les équipes marketing font connaître l'artiste au public.

Le service promotion fait tout pour intéresser les **médias** afin d'obtenir des interviews, des articles ou des émissions.

Le département numérique intègre les musiques dans les nouveaux moyens de diffusion liés à Internet et au mobile (plateforme de téléchargement légales, sonnerie pour portable, ...).

Les métiers de la scène

L'éclairagiste s'occupe des lumières de la scène et détermine avec l'artiste comment il éclairera le spectacle.



L'ingénieur du son
Avec sa console de mixage, il équilibre le son de tous les micros, gère le son pour le public et les retours de scène pour l'artiste.

Le régisseur coordonne tous les intervenants. Il s'occupe de l'organisation humaine et matérielle du spectacle ou de la tournée.

Le producteur du spectacle
Il retient la salle, finance les répétitions et le concert, organise la vente des billets. Il assure la promotion de l'évènement en partenariat avec la maison de disque.

La sécurité
Comme pour tout événement public, il est nécessaire d'assurer la sécurité des spectateurs et des artistes lors d'un concert.

Vocabulaire de référence

- Cachet** : salaire des artistes pour un enregistrement.
- Label** : maison de disques.
- Médias** : moyens de communication (journaux, télévisions...)
- Produire** : enregistrer la musique d'un disque.
- Retour (de scène)** : enceinte posée sur scène et tournée vers le musicien, afin qu'il entende ce qu'il joue.
- Royalties** : pourcentage des ventes sur un disque.
- Signer un artiste** : signer un contrat entre un artiste et un label.
- Auteur** : celui qui écrit les paroles / **Compositeur** : celui qui écrit la musique / **Interprète** : celui qui joue ou chante.
- Auditeur** : celui qui écoute / le spectateur.

Évaluation des compétences

Je suis capable : I F S TB

- Distinguer les postures de créateur, interprète et auditeur
- Expliquer le rôle de l'artiste et ses partenaires dans la création musicale actuelle

I *Insuffisant*, F *Fragile*, S *Satisfaisant*, TB *Très Bonne maîtrise*